



54^{ème} OMNIUM DE LA RIVIERA

PRO-AM D'OUVERTURE

Jeudi 24 mars 2022

Règlement



FORMAT

- Le champ sera limité à 28 équipes composées de 1 professionnel + 3 amateurs
- 18 trous stroke-play
- Addition des 2 meilleures balles en Brut et en Net sur chaque trou
- Départs échelonnés entre 8h00 et 12h50

Les professionnels seront sélectionnés selon les critères suivants :

- 18 professionnels dans l'ordre des catégories du Circuit Français
- 10 invitations

L'épreuve est ouverte aux joueurs amateurs Membres du Golf de Valescure, à leurs invités, aux équipes sponsors, aux joueurs invités des sponsors et, selon le nombre de places disponibles, aux joueurs amateurs licenciés ffgolf.

Pour pouvoir participer, les joueurs professionnels et amateurs doivent être à jour de leur licence et de leur certificat médical, et doivent respecter les mesures et obligations sanitaires en vigueur à la date de l'épreuve.

INDEX

- Les $\frac{3}{4}$ du handicap de jeu sont rendus avec un maximum de 18 coups
- L'index pris en compte est celui du 22 mars 2022

MARQUES DE DEPART

- **Pros** : Marques blanches
- **Proettes** : Marques bleues
- **Amateurs et Paragolfeurs Messieurs** : Marques jaunes
- **Amateurs et Paragolfuses Dames** : Marques rouges

PRIX ET RECOMPENSES AMATEURS

- Dotation = 3 premières équipes en Brut et 3 premières équipes en Net
- Le Brut prime sur le Net.
- En cas d'ex-æquo, le départage se fera sur le score des 9, 6, 3 et dernier trou.

DOTATION PROFESSIONNELLE :

- Prime de départ pour chaque professionnel(le) = 250 €uros T.T.C.

Score Equipe :	<i>1^{er} Brut = 350 €uros T.T.C.</i>	<i>1^{er} Net = 350 €uros T.T.C.</i>
	<i>2^{ème} Brut = 250 €uros T.T.C.</i>	<i>2^{ème} Net = 250 €uros T.T.C.</i>
	<i>3^{ème} Brut = 200 €uros T.T.C.</i>	<i>3^{ème} Net = 200 €uros T.T.C.</i>

Score Pro. : *Pas de score Pro*

Concours Pros : *Concours de drive au Trou N°2 = 200 € T.T.C.*
Concours d'approche au trou N°5 = 200 € T.T.C.

Le paiement des Pros se fera jeudi 24 mars 2022 à partir de 19h30 à l'issue de la remise des prix directement au Casino de Saint-Raphaël.

Responsabilité du Pro. :

- Le Pro. marque la carte de score qui devra comporter 2 signatures dont celle du Pro.
- **Le Pro fait relever la balle des amateurs quand il le juge utile pour éviter le jeu lent**

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Participation par amateur

Membre du G.T.C. Valescure	130 €uros T.T.C.
Non Membre du G.T.C. Valescure	260 €uros T.T.C.

Ce tarif comprend :

- Pour les non-membres, le Green-Fee de reconnaissance du parcours de Valescure à utiliser à votre convenance durant la quinzaine précédent l'épreuve selon les disponibilités du parcours (valable hors compétition),
- Le parcours de compétition,
- les cadeaux de bienvenue TAYLOR MADE pour les amateurs,
- 1 seau de practice,
- les collations sur le parcours,
- La formule déjeuner du midi au Club-House du Golf de Valescure (*horaires de service à consulter auprès du restaurant*)
- Le cocktail de remise des prix à 19h00 au Casino de Saint-Raphaël
- les dotations des scores équipes Brut et Net général,

EQUIPES

ATTENTION !!

Les inscriptions seront retenues en donnant priorité aux équipes des joueurs professionnels jouant l'Alliance.

Les équipes complètes sans Pro seront ensuite prioritaires (l'organisation se chargera de leur attribuer un Pro). Le champ pourra ensuite être complété si des places restent disponibles.

Le nombre d'équipes et leur sélection restent à la discrétion du Comité de l'Épreuve.

Les inscriptions se feront uniquement par écrit par mail à l'adresse accueil@golfdevalescure.com ou par courrier directement à l'adresse du Club (Golf de Valescure – 725 avenue des Golfs – 83700 SAINT-RAPHAEL). Aucun engagement ne sera pris par téléphone. Vous pouvez retrouver l'ensemble des règlements de l'épreuve en [Cliquant ici](#)

Pour être acceptées, les inscriptions devront mentionner tous les renseignements demandés dans le formulaire d'inscription, et être accompagnées du règlement.

Voiturettes = Interdites (sauf certificat médical validé par le Comité de l'Épreuve), et autorisées pour les Paragolfeur(euse)s titulaires du Médical Pass avec la mention « Buggy YES ».

Télémétres = Autorisés

Temps de jeu règlementaire = 4h30

Médecin de l'épreuve = Hôpital Bonnet - Fréjus

Directeur du Tournoi = Arbitre à désigner

Comité de l'épreuve = Arbitre désigné, Claude PASCAL (Arbitre et membre du Conseil d'Administration), Christophe LAURAY (Directeur).

Date limite d'inscription : Lundi 14 mars 2022 (12h).

Toutes les équipes devront s'informer de leur inscription définitive à compter du **Mardi 15 mars 2022 à 12h, en consultant la liste des inscrits sur notre site internet www.golfdevalescure.com**. Dans le cas d'annulation d'une équipe avant la date de clôture, le montant global de l'inscription sera remboursé, passé cette date, les droits d'inscription resteront au Club.

En cas d'interruption de jeu ou d'impossibilité de commencer le tour à la suite de conditions climatiques exceptionnelles, l'organisation se réserve le droit d'annuler ou suspendre le tour sans effectuer de remboursement des droits d'inscription.





BULLETIN D'INSCRIPTION

PRO-AM D'OUVERTURE – Jeudi 24 mars 2022

PROFESSIONNEL :

Vous pouvez vous inscrire sans professionnel → étant sélectionnés dans l'ordre des catégories du Circuit Français, et par quelques invitations, nous pourrions vous en attribuer un.

Si vous vous inscrivez avec un professionnel non titulaire d'une catégorie lui permettant d'être sélectionné, une invitation pourra être attribuée en fonction des places disponibles.

NOM :PRENOM :

ADRESSE :

Tél. Portable : Adresse E-Mail (Obligatoire) :

N° licence :

AMATEUR 1 :

NOM :PRENOM :

ADRESSE :

Tél. Portable : Adresse E-Mail (Obligatoire) :

N° licence :

AMATEUR 2 :

NOM :PRENOM :

ADRESSE :

Tél. Portable : Adresse E-Mail (Obligatoire) :

N° licence :

AMATEUR 3 :

NOM :PRENOM :

ADRESSE :

Tél. Portable : Adresse E-Mail (Obligatoire) :

N° licence :

Merci de nous préciser la tranche horaire de départ souhaitée, dans la mesure du possible, nous essaierons de la respecter :

Pour être pris en compte, ce bulletin devra être dûment complété et obligatoirement accompagné du règlement correspondant au montant total des inscriptions.

